

Nouvelle Constitution : Alpha Condé déclare la guerre à la démocratie

écrit par GuineePolitique© | 20 décembre 2019



« C'est au peuple de choisir », vieille antienne tristement adoptée par l'opposant historique devenu président. En annonçant ce jeudi 19 décembre 2019, de façon solennelle son intention de soumettre son projet de nouvelle constitution, Alpha Condé 81 ans, intègre honteusement l'école de Sassou Nguesso du Congo, Pierre Nkurunziza du Burundi.

Par cet acte, Alpha Condé renie toutes les valeurs démocratiques pour lesquelles il avait donné l'illusion de défendre après plus de quarante années passées dans l'opposition. Après la difficile et [tragique](#) transition militaire qui a abouti à l'élection présidentielle de 2010, la Guinée n'avait pas besoin d'une énième crise politique qui fragilise davantage les institutions et met en danger la stabilité du pays.

Au sortir de la présidentielle de 2010, tous les observateurs affichaient un certain optimisme quant à la capacité de résilience de ce peuple à œuvrer pour rectifier la trajectoire chaotique de ce pays de

l'Afrique de l'Ouest qui avait toutes les cartes en main au lendemain des indépendances pour amorcer son développement. Comme le souligne ce passage repris dans un article de l'agence [Reuters](#) : « Quel qu'il soit, le vainqueur de la présidentielle devra d'abord apporter la paix, puis l'électricité et l'eau, bâtir des écoles et des routes, disent des Guinéens lassés des régimes répressifs, du chaos et de la violence. Rien de tout cela ne semble hors de portée dans un pays qui tire chaque année plusieurs dizaines de millions de dollars de ses ressources naturelles, notamment de la bauxite, dont il est le premier producteur mondial. »

Rien ne justifie cette « nécessité » d'une nouvelle constitution pour la Guinée. Un an avant la fin de son deuxième et dernier mandat présidentiel, Alpha Condé engage le pays sur un chemin dangereux où incertitudes, instabilité et violences bouleverseront la quiétude sociale. Cette volonté manifeste de confiscation du pouvoir doit être combattue par toutes les composantes sociales du pays.

Récapitulons : Le 20 avril 2019, Alpha Condé accorde un entretien à des journalistes sénégalais dans lequel il affirme : [« S'il y a modification de la Constitution, il y a troisième mandat. S'il n'y a pas de modification de la Constitution, il y a mandat ou](#)

[pas](#) » ; le 29 mai 2019, le premier ministre Ibrahima Kassory Fofana affiche [officiellement son soutien et celui de son gouvernement à la mise en place d'une nouvelle Constitution](#); le 4 septembre 2019, Alpha Condé instruit à son premier ministre d'organiser [des consultations sur la constitution](#) ; le 22 septembre 2019, en visite à New York, [Alpha Condé demande à ses militants](#) de se préparer pour un référendum ; le 9 octobre 2019, dans une déclaration à la télévision nationale, le premier ministre annonce la transmission du [rapport sur les consultations](#) au président de la République ; le 14 octobre 2019, [première manifestation](#) du Front national pour la défense de la Constitution (FNDC) contre l'ambition du président Alpha Condé de briquer un troisième mandat. Suivront plusieurs autres manifestations qui ont enregistré [plusieurs morts](#).

Aujourd'hui, toutes les institutions nationales sont inféodées à l'exécutif, les autorités morales sont muettes. Malgré toutes les alertes de citoyens, mouvements et autres personnalités africaines, [les efforts du National Democratic Institute \(NDI\) et la Fondation Kofi Annan \(KAF\)](#) à travers la mission des anciens chefs d'état nigérian et béninois à Conakry, l'Union Africaine et la CEDEAO observent depuis un certain temps le pourrissement de la situation en Guinée et se contentent de publier de [communiqués pour condamner](#) les tueries lors des manifestations qui ne sont que les conséquences des manœuvres antidémocratiques d'Alpha Condé.

Face une telle situation, seules les manifestations de rue peuvent encore sauver la démocratie embryonnaire dans ce pays. Pourquoi les manifestations ? Parce que c'est une forme de contestation admise, légale et démocratique. Le FNDC doit intensifier les actions de mobilisations pour empêcher ce putsch constitutionnel.

Après l'annonce d'Alpha Condé d'hier et [les révélations des commissaires de la CENI](#) sur la gestion unilatérale du processus électoral par le président de l'institution, le calendrier des législatives n'est plus à l'ordre du jour et l'opposition politique doit enfin sortir de la diversion de ces derniers jours où elle s'était embourbée bêtement pour se consacrer exclusivement à la défense de l'essentiel : la constitution.

Si les promoteurs de cette forfaiture de troisième mandat se sont inspirés des cas réussis de manipulations des constitutions observées en Afrique ces dernières années ([Sassou Nguesso](#) du Congo en 2015 et [Pierre Nkurunziza](#) du Burundi la même année), ils oublient un détail : [le traumatisme des peuples](#) de ces deux pays suite aux guerres civiles qu'ils ont connu est encore présent et les appréhensions teintées de fatalisme alimentent les angoisses et la peur de revivre ces épisodes douloureux de leur histoire. Il faut rappeler que le 5 juin 1997, [le Congo basculait dans une guerre civile](#).

Un conflit entre les milices de Pascal Lissouba, alors président en exercice, et celles de son prédécesseur Denis Sassou Nguesso. Et [l'histoire du Burundi](#), depuis les premières années de son indépendance en 1962, est marquée par des violences ethniques compliquées par une lutte acharnée pour le pouvoir.

Ces éléments historiques sont importants pour rappeler aux incultes apprentis sorciers qui ont imaginé ce projet de troisième mandat pour Alpha Condé, que les trajectoires politiques des pays obéissent parfois à des histoires politiques encore plus complexes.

Le cas de la Guinée est plus proche du cas burkinabé car les deux histoires politiques ont des éléments de similitudes (ces deux pays n'ont pas connu de conflits ethniques). Au Burkina, Blaise Compaoré, 27 ans au pouvoir avait pensé comme Alpha Condé aujourd'hui qu'il suffisait d'un simple coup de gomme pour effacer les passages contraignants dans une constitution. « Il a suffi de trois jours pour que Blaise Compaoré soit poussé dehors par le peuple. Mais trois jours minutieusement préparés » comme le révèle une enquête menée par [Jeune Afrique](#).

En créant de toutes pièces cette crise politique aux conséquences désastreuses pour la Guinée et la sous-région, Alpha Condé

sera tenu
responsable de toutes les dérives de son régime et il répondra
devant la
justice pour [tous les crimes commis en Guinée depuis son
accession au pouvoir en 2010](#).

Par cette décision de confiscation du pouvoir à travers une nouvelle constitution dont le seul objectif est de s'octroyer un troisième mandat, Alpha Condé engage un rapport de force qui sera, certes, difficile et long avec les forces démocratiques du pays, mais il reculera quand la pression sera très forte. Lorsqu'il y a du monde et que les manifestations durent, beaucoup de dirigeants reculent face au pouvoir de la rue, c'est une réalité observée et documentée (Algérie, Soudan, Tunisie, Égypte, Burkina, Sénégal ...).



Par **Sékou Chérif Diallo** Fondateur/Administrateur
www.guineepolitique.com
